



MAREUIL SPORTING CLUB FOOTBALL

SIGNATURES DES LICENCES - SAISON 2019/2020

La saison 2018/2019 est terminée qu'il nous faut préparer la saison prochaine. Cette année est novatrice puisque les demandes de licences se font de façon dématérialisée.

Démarches pour les nouvelles licences (joueur(se)s débutant le foot, reprenant le foot après interruption d'au moins une année ou changeant de club.)

Il faut remplir le document ci-dessous et nous l'envoyer par mail à mscfoot@gmail.com, ou nous l'emmener au local (Maison des Associations, Parking du Marillet à Mareuil sur lay).

Ensuite, suivre les mêmes démarches que pour les renouvellements de licences.

DEVENIR LICENCIÉ(E) AU MAREUIL SC



Genre*	<input type="radio"/> Masculin	<input type="radio"/> Féminin		
Nom*	<input type="text"/>	Prénom*	<input type="text"/>	
Né(e) le*	<input type="text"/>	Ville de naissance*	<input type="text"/>	
Type de Licence*	<input type="radio"/> Joueur	<input type="radio"/> Dirigeant		
Nationalité*	<input type="radio"/> FR	<input type="radio"/> UE	<input type="radio"/> ETR	Pays de naissance* <input type="text"/>
Email*	<input type="text"/>			

Démarches pour les renouvellements de licences

Voici les démarches à suivre, afin de signer votre **licence pour la saison 2019-2020** :

1. Vous **recevrez un mail afin d'effectuer votre demande de licence en ligne**.
2. Sur ce mail, vous **prendrez connaissance des différentes pièces justificatives à fournir**, pour continuer votre demande. (Certificat médical tamponné et signé par votre médecin, photo d'identité, photocopie pièce d'identité...)
3. **Après avoir récupéré les différentes pièces justificatives nécessaires**, cliquez sur le bouton « Remplir le formulaire », et suivez les différentes étapes :
 - a. Identité,
 - b. Assurance,
 - c. Pièces justificatives à transmettre, →
 - d. Signature électronique,
 - e. Finalisation de votre demande.

Astuce :

Prendre en photo, vos pièces justificatives avec l'application **Office Lens** (application gratuite, qui scanne vos documents, et les recadre automatiquement)

4. A la réception de votre demande de licence, un contrôle sera effectué.
5. La licence sera validée, **uniquement, à la réception de votre règlement.**

Pour le règlement de votre licence, des permanences seront assurées au local du club, Maison des Associations, Parking du Marillet, à Mareuil, aux dates suivantes :

- Les Mercredi 19 Juin, 26 Juin et 07 Août (10h00/12h00-14h00/19h00)
- Les Samedi 22 Juin, 29 Juin et 10 Août (09h00/12h00)

Le local est aussi ouvert : le Vendredi de 10H00 à 12H00 et de 17H00 - 18H30.
le Mardi / Mercredi / Samedi de 10H00 à 12H00.

Si vous avez des difficultés pour venir à l'une ou l'autre de ces permanences, veuillez contacter Jérôme ROTURIER (06 21 50 57 90), ou Arnaud SOULARD (06 87 94 87 38).

COTISATIONS ANNUELLES, (y compris une paire de chaussettes fournie par le club)

⚠ ATTENTION : Afin de favoriser le travail du secrétariat et de permettre l'engagement des équipes pour la future saison, une hausse du prix des cotisations sera effectuée **après le SAMEDI 10 AOÛT 2019.**

	LICENCE SIGNÉ ET PAYÉ	
	AVANT LE 10 AOÛT 2019	APRÈS LE 10 AOÛT 2019
<i>Seniors et Vétérans</i>	112 €	124 €
<i>U 15 à U 18</i>	87 €	96 €
<i>U 6 à U 9</i>	77 €	85 €
<i>Féminines</i>	50 €	55 €
<i>Loisirs</i>	45 €	50 €

(Sous réserve de l'AG du MSC le 14 Juin 2019)

Contrairement aux années précédentes, plus de carnet de tombola.

- ✓ **Un tarif dégressif est appliqué pour 2 joueurs ou plus, de la même famille.**
(2^{ème} joueur : -30% | 3^{ème} joueur ou plus : -50%).
- ✓ **Un paiement en plusieurs fois est possible.**

Rappel : Tout joueur ne pourra reprendre l'entraînement ou participer à une compétition, même amicale, si sa licence n'est pas validée et réglée.

CATEGORIES 2019-2020

Vétérans : Avant 1984

Seniors : Entre 1984 et 2001

U 18 : 2002-2003-2004

U 15 : 2005-2006

U 13 : 2007-2008

U 14F : 2006-2007-2008

U 11 : 2009-2010

U 11F : 2008-2009-2010

U 8 - U 9 : 2011-2012

U 6 - U 7 : 2013-2014 (dès l'âge de 5 ans.)